

Qu'est-ce que l'Union pour la Méditerranée ?

● Mis à jour le 18.01.2021
Mis à jour par Boran Tobelem

Fondée en 2008, l'Union pour la Méditerranée (UpM) est une organisation intergouvernementale qui regroupe 42 pays dont les 27 Etats membres de l'Union européenne. Basée sur une co-présidence entre les rives sud et nord de la mer Méditerranée, l'UpM a pour objectif de promouvoir le dialogue et la coopération dans la région euro-méditerranéenne. Son siège est à Barcelone.



Réunis à Barcelone en 2018 à l'occasion des 10 ans de l'UpM, ses membres ont dressé un bilan de la coopération dans l'espace euro-méditerranéen et mis en évidence les domaines qui exigent de "redoubler d'efforts"- Crédits : Union pour la Méditerranée

■ Quels sont les liens qui unissent les deux rives de la Méditerranée ?

Depuis l'Antiquité, les deux rives de la Méditerranée sont étroitement liées par des relations commerciales, culturelles, diplomatiques, politiques et stratégiques. Au XXe siècle, avec la décolonisation et la création de l'Union européenne, les rapports entre les pays du pourtour méditerranéen ont pris une forme nouvelle.

Alors que se crée la Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, puis la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 avec les traités de Rome, il semble de plus en plus indispensable pour les pays du nord de la Méditerranée de se tourner vers leurs voisins du sud. C'est donc dès les années 1960 que vont émerger des initiatives pour favoriser la coopération euro-méditerranéenne.

Parmi les plus emblématiques, figurent les premiers accords bilatéraux de coopération en matière commerciale établis en 1969 entre les pays du Maghreb et les pays membres de la CEE.

Le Dialogue euro-arabe, de 1973 à 1990, initié par le président français Georges Pompidou, dans l'objectif de rivaliser avec la politique des Etats-Unis au Proche-Orient, est une étape clé. De même que le Dialogue 5+5, enceinte de dialogue informel lancée en 1990, entre l'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal d'un côté, et l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie de l'autre. L'objectif étant de former le noyau dur du projet euro-méditerranéen. C'est cependant en 1995, à l'occasion de la conférence de Barcelone, que cette coopération va prendre un nouveau tournant.

■ Qu'est-ce que le Processus de Barcelone ?

Organisée en 1995, alors que l'Espagne assure la présidence tournante de l'UE, la conférence de Barcelone réunit pour la première fois les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UE et leurs douze voisins de la rive sud de la Méditerranée : l'Algérie, Chypre, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, Malte, le Maroc, la Syrie, la Tunisie, la Turquie, l'Autorité palestinienne, et, en qualité d'observateur, la Mauritanie. Une déclaration et un programme de travail sont adoptés conjointement.

De cette rencontre historique naît le Processus de Barcelone, dont l'objectif essentiel est celui de créer un cercle vertueux susceptible de transformer l'espace euro-méditerranéen en une zone de paix et de prospérité. Une initiative calquée sur le modèle observé en Europe centrale et orientale.

L'Union européenne, d'abord partenaire économique avec les pays du Sud, inaugure un volet politique et de sécurité, basé notamment sur la Charte des Nations unies ainsi que la Déclaration des droits de l'homme. Son objectif est de développer l'[Etat de droit](#) et la démocratie, d'intensifier la lutte contre le terrorisme ou encore de promouvoir la non-prolifération nucléaire.

Autre nouveauté, cet accord prévoit l'instauration progressive d'une zone de libre-échange à partir de 2010 et ouvre la voie vers l'instauration de l'institution parlementaire du Processus de Barcelone (APEM), dont le rôle est d'adopter des résolutions et des recommandations, non contraignantes, à l'intention de la Conférence euro-méditerranéenne.

Pour assurer le suivi de la réalisation des objectifs du partenariat, le Comité euro-méditerranéen du Processus de Barcelone se réunit périodiquement pour faire une évaluation des progrès effectués concernant le programme de travail, afin de tenir celui-ci à jour. Des réunions périodiques des ministres des Affaires étrangères des partenaires méditerranéens et de l'UE ont lieu.

Dans le domaine financier, des instruments importants sont mis en place, comme le programme MEDA par lequel l'Union européenne apporte une aide financière et technique à ses partenaires méditerranéens pour favoriser les projets de développement économique et social. En 2007, ce programme est remplacé par l'Instrument européen de voisinage et de partenariat. Par ailleurs, une Facilité euro-méditerranéenne d'investissement et de partenariat (FEMIP), financée par la [Banque européenne d'investissement](#) et l'UE, vise à développer l'activité économique du secteur privé et à faciliter l'accès des PME au financement au travers de prêts et de subventions.

■ La présidence Sarkozy, un tournant ?

La cinquième conférence de Barcelone, organisée à Valence en 2002, insuffle un nouvel élan au Processus de Barcelone en renforçant les trois volets de son programme de travail. La septième conférence qui a lieu à Luxembourg en 2005 permet quant à elle de faire le point sur les dix années de partenariat UE-Méditerranée.

Newsletter L'UE dans le monde

Affaires étrangères, diplomatie, défense, commerce extérieur, aide humanitaire... Recevez tous nos articles sur l'Union européenne dans le monde.

Abonnez
vous

Je m'abonne

Mais le Processus de Barcelone déçoit. En témoignent les paroles prononcées en 2007 par Franco Marini, ancien président du Sénat italien : *"le processus de Barcelone est une déception. Treize ans après sa signature, il peine toujours à avancer"*. Selon lui, cet échec serait principalement dû à un manque d'engagement politique et de *"suivi observé des pays des deux rives de la Méditerranée"*. De plus, le rattachement du Processus de Barcelone à la Politique européenne de voisinage (regroupant déjà les pays d'Europe de l'Est) en 2004 semble constituer un désengagement européen en direction de la Méditerranée.

C'est dans ce contexte particulièrement complexe que le 7 février 2007, à l'occasion d'un discours prononcé à Toulon et en pleine campagne électorale, Nicolas Sarkozy relance l'idée d'un partenariat euro-méditerranéen. Le futur chef de l'Etat prévoit alors la création d'une "Union méditerranéenne" (UM), inspirée du processus communautaire européen et réunissant exclusivement les pays riverains de la Méditerranée dans l'objectif de construire un destin commun. Un projet qui confère aux pays non-riverains de l'Europe du Nord le rang d'observateurs.

"Le dialogue euro-Méditerranée imaginé il y a 12 ans à Barcelone n'a pas atteint ses objectifs. L'échec était prévisible dès lors que la priorité de l'Europe était à l'Est [...], que le commerce avait pris seul le pas sur tout le reste alors que c'était la coopération qui aurait dû être la priorité absolue [...], dès lors qu'il s'agissait une fois de plus de faire dialoguer le Nord et le Sud, en perpétuant cette frontière invisible qui depuis si longtemps coupe en deux la Méditerranée...", estimait Nicolas Sarkozy.

■ Un recadrage européen ?

Les capitales européennes ne cachent pas leur réticence, voire leur hostilité, envers un projet financé par l'ensemble des pays de l'UE mais destiné, en définitive, uniquement aux pays du Sud. Au terme d'un bras de fer franco-allemand, le projet de Nicolas Sarkozy est revu et amendé. L'Union méditerranéenne (UM) prend ainsi le nom d'Union pour la Méditerranée (UpM) lors du sommet euro-méditerranéen des chefs d'État et de gouvernement tenu le 13 juillet 2008 à Paris. Un changement d'appellation qui permet ainsi de ramener le projet du président français dans le giron européen et d'endiguer une initiative allant pour certains à l'encontre de la solidarité européenne. L'UpM est alors redéfinie comme une *"revitalisation"*, *"un nouvel élan"*, donné au Processus de Barcelone initié 13 ans auparavant.

■ L'UpM aujourd'hui

Les 27 pays membres de l'UE ainsi que la Turquie, Israël, la Bosnie-Herzégovine, l'Albanie, Monaco, le Monténégro, l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, la Palestine, la Syrie et la Tunisie font partie de l'Union pour la Méditerranée. La Libye, qui occupait un poste d'observateur avant 2008, commence à participer aux réunions en acceptant l'invitation après la transformation politique dans le pays. D'autre part, la Syrie suspend sa participation à l'UPM le 30 novembre 2011 en raison des sanctions de l'UE. Enfin, par son retrait de l'UE le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni a également quitté l'UpM à cette même date.

Créé en 2010, le secrétariat général de l'Union pour la Méditerranée, basé à Barcelone, constitue l'institution opérationnelle et permet la mise en œuvre de ce dialogue régional entre les 42 Etats membres, sur la base d'une présidence conjointe nord-sud de l'UpM. Avec un Secrétaire général à sa tête élu pour trois ans, le diplomate Egyptien Nasser Kamel depuis 2018, le secrétariat général compte 60 personnes (des diplomates, financiers et experts techniques ainsi que des gestionnaires de projet), issus de 20 pays de la région, ainsi que des représentants de la [Commission européenne](#) et des institutions financières internationales (telles que la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et nationales (comme la Caisse des dépôts).

Depuis 2012, c'est l'Union européenne qui assure la présidence nord et la Jordanie la présidence sud. Cette co-présidence garantit la co-appropriation des décisions et la responsabilité partagée entre les pays du nord et du sud de la Méditerranée.

En 2018, le troisième forum régional de l'UpM a été organisé à Barcelone, afin de célébrer les 10 ans de l'Union pour la Méditerranée. L'occasion de dresser un bilan de la coopération dans l'espace euro-méditerranéen et de mettre en évidence les domaines où l'UpM doit *"redoubler d'efforts pour faire face aux enjeux présents et futurs"* .

Des réunions thématiques ont régulièrement lieu, consacrées par exemple aux énergies vertes, à l'égalité des genres, à l'accès à l'eau ou encore à l'emploi.

Au total, six domaines stratégiques sont prioritaires : le développement des entreprises, l'autonomisation des femmes et les affaires sociales, l'enseignement supérieur et la recherche, l'eau et l'environnement, le transport et le développement urbain, les énergies renouvelables et le changement climatique.

A l'occasion du 25e anniversaire du Processus de Barcelone en novembre 2020, le cinquième forum régional, tenu en visioconférence en raison de la pandémie de Covid-19, proclame le 28 novembre "Journée internationale de la Méditerranée" . Concernant la lutte contre le coronavirus, la [déclaration finale](#) de la rencontre fait notamment état de la *"nécessité d'intensifier"* les efforts des membres de l'UpM *"pour contenir la pandémie en renforçant la coopération en matière de recherche et d'innovation, et en échangeant des informations et des connaissances scientifiques, notamment en vue de garantir un accès mondial aux vaccins et d'atténuer l'impact sur la croissance économique, l'emploi et la cohésion sociale"* .

Afrique # Aide au développement # Commerce # Méditerranée # Paix et sécurité # Politique de voisinage